

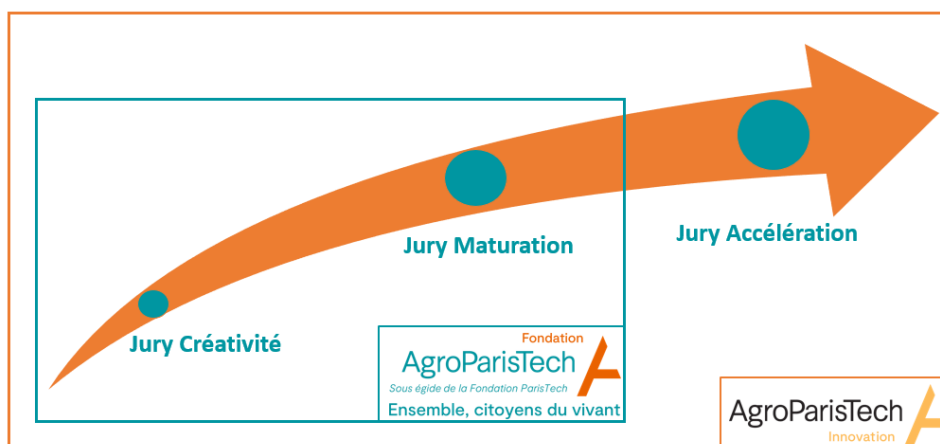
# Appel à projets Entreprendre !

Edition 2024

Jury Maturation

Règlement et critères d'éligibilité & d'évaluation

Vous êtes de la communauté AgroParisTech ? Vous avez un projet entrepreneurial dans les domaines du vivant ou de l'environnement ? Participez aux jurys de l'**Itinéraire Entrepreneurial d'AgroParisTech** qui vous feront bénéficier de moyens pour vous aider dans votre projet, qu'il soit en cours de création (Jury Créativité), de maturation (Jury Maturation) ou de développement (Jury Accélération).



## La Fondation AgroParisTech

Depuis 2012, la Fondation AgroParisTech est ancrée au coeur de l'établissement d'enseignement et recherche AgroParisTech. La Fondation soutient et encourage chacun à imaginer des projets porteurs de solutions pour l'avenir de l'humanité : environnement, biodiversité, santé, alimentation. A travers ses initiatives Apprendre ! S'engager ! Entreprendre ! et ses Chaires partenariales de mécénat, elle apporte aux porteurs de projets une boîte à solutions pour leur donner les moyens d'agir : expertise du réseau scientifique, mécénat de compétences de partenaires et donateurs de tous ordres, mécénat financier, label de la Fondation source de crédibilité etc.

Dans le cadre de l'initiative Entreprendre !, la Fondation soutient les projets présentés aux jurys Créativité et Maturation.

## Critères d'éligibilité

- Le caractère innovant n'est pas obligatoire.
- Le projet doit se situer dans les domaines d'AgroParisTech (Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement).
- Le projet doit se situer dans le cadre des intentions et valeurs de l'établissement et de la Fondation (Protection de l'environnement et de la biodiversité, Nourrir le monde, Santé pour tous) et il peut concerner des filières équitables.
- Votre projet est porté au sein d'une équipe comprenant au moins un membre de la communauté AgroParisTech : étudiant AgroParisTech ou affilié ou tutoré par l'établissement : ingénieur, master, apprenti, mastère spécialisé, doctorant ; jeune diplômé en statut étudiant entrepreneur tutoré par AgroParisTech ; personnel administratif ou technique ou enseignant-chercheur.
- Vous avez déjà travaillé votre projet entrepreneurial mais il a encore besoin d'être approfondi.
- Votre entreprise n'est pas encore créée.
- Votre projet a besoin de moyens d'accompagnement (financements et compétences) pour poursuivre sa maturation.

## Devenir lauréat.e.s Maturation c'est bénéficier de la boîte à solutions de la Fondation, à savoir :

- Des financements allant de 1 000€ à 5 000€, avec une moyenne accordée par projet de 3 000€.
- Un accès à une base de données d'appels à projets externes
- AgroParisTech, AgroParisTech Innovation, la Fondation AgroParisTech et leurs partenaires sont associés pour proposer aux lauréats – selon les besoins requis et préconisés et les possibilités – un mécénat de compétences scientifiques, techniques et/ou managériales, ainsi qu'un appui expérimental.
- Un gage de crédibilité et de légitimité vis-à-vis des autres partenaires.
- De mécénat de compétences grâce aux collaborateurs de nos entreprises partenaires mécènes : Mazars, Seventure, Sofiproteol, Terres Univia, Unigrains.
- De visibilité (publication sur nos réseaux sociaux, présence à des événements etc)
- D'un accès facilité au réseau des Alumni

## Critères d'évaluation et de sélection des projets

### L'évaluation du projet se fera selon les critères de sélection suivants

- La qualité de la présentation (supports de qualité et efficace, présentation enthousiasmante et préparation sérieuse).
- Le sujet (réponse à un besoin bien identifié et communiqué, état de l'art bien connu et analysé, sujet et approches innovants, sujet stratégique à fort potentiel sectoriel, engagement social et responsable fort).
- L'équipe (qualité inter-personnelles, écoute, échange, profils complémentaires, rôles bien distribués, envie « contagieuse », réelle approche entrepreneuriale, mixité de l'équipe forte).
- Projet de pré-incubation (bonne perception des risques et des « trous dans la raquette », points clés à travailler durant la pré-incubation listés et définis, sollicitation spontanée des compétences d'accompagnement, objectifs sur points clés décrits et pertinents).

## Calendrier de sélection

- Ouverture de dépôt des projets : **lundi 23 octobre 2023**
- Date limite de dépôt des dossiers complets : **lundi 27 novembre 2023 à midi**
- Sélection des dossiers : **vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023**
- Jury oral : **matin du mardi 12 décembre 2023**
- Diffusion des résultats : **dans les 2 jours suivants le jury**

## Conseils :

- Il est conseillé pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> année ingénieur, master 2, doctorant en fin de thèse de passer d'abord par le jury Maturation avant le jury Accélération.
- Pour les projets pouvant prétendre à un soutien financier, il est encouragé que le membre de la communauté AgroParisTech puisse être associé et participer au capital de l'entreprise et/ou au moins avoir une forte implication dans le projet avec des responsabilités.

Si vous avez une question, écrivez à Jeanne Leclerc [jeanne.leclerc@agroparistech.fr](mailto:jeanne.leclerc@agroparistech.fr)